

Projet Pédagogique APADHE -Année scolaire 2025-2026

Le Service d'Accompagnement Pédagogique À Domicile à l'Hôpital ou à l'École prend en charge les élèves du département des Alpes-Maritimes de la maternelle au lycée, atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période (Références : article L 111-1 du code de l'Éducation, circulaire ministérielle MENE2020703C du 03/08/2020 - BO n°32 du 27/08/2020). L'intervention des enseignants à domicile, en visioconférence, à l'École participe au rétablissement des élèves et à la bonne réintégration du milieu scolaire.

Le projet pédagogique APADHE se met en place au sein de l'établissement, après concertations entre l'équipe pédagogique et le chef d'établissement ou directeur d'école. Le coordonnateur APADHE sollicite en priorité les enseignants de la classe, de l'établissement, et en dernier lieu recherche des professeurs volontaires de l'Éducation nationale pour la mise en œuvre de cours à domicile, à l'école ou en distanciel. Des évaluations peuvent être effectuées par les enseignants dans le cadre de l'APADHE.

1

INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE

Élève ☐ F ☐ M Nom : Prénom : Classe :

Établissement scolaire : École / Collège / Lycée : Ville :

☐ Public ☐ Privé sous contrat

L'élève ☐ a été hospitalisé ☐ est hospitalisé

☐ est présent en établissement scolaire par intermittence
nombre de journées d'absences par semaine en établissement scolaire :

☐ ne vient plus du tout en cours au sein de l'établissement scolaire depuis le :

L'élève bénéficie d'un ☐ PAI ☐ un aménagement d'emploi du temps ☐ PPRE ☐ PAP ☐ PPS ☐ CNED partagé
(si demande en cours de CNED en cours, préciser la date de demande :)

2

SUIVI PÉDAGOGIQUE

La mise en œuvre de l'APADHE prend en compte les exigences du traitement médical, la fatigabilité de l'élève, voire l'angoisse à entrer dans l'établissement, et le maintien de la continuité des apprentissages.

• **Fournir l'emploi du temps de l'élève**

• **Enseignant référent** au sein de l'établissement scolaire :

☐ Mme ☐ M Nom : Prénom : Matière :

☐ professeur principal de l'élève ☐ enseignant de la classe ☐ enseignant de l'établissement

L'enseignant référent au sein de l'établissement scolaire permet de faire le lien entre l'élève, l'établissement scolaire, l'enseignant ou les enseignants effectuant l'APADHE.

• **Matières souhaitées** pour l'APADHE : /

Seuls les enseignants **titulaires** (TZR, brigades inclus) et **contractuels** de l'Éducation nationale peuvent participer à l'APADHE.

La rémunération s'effectue en HSE : après service APADHE effectué, relevé d'heures signé, renvoyé à apadhe06@ac-nice.fr.

☐ **Enseignant(s) volontaire(s) de l'établissement (prioritairement selon la Circulaire Ministérielle du 03/08/2020)**

Nom : Prénom : Matière : ☐ Classe ☐ Établissement

Nom : Prénom : Matière : ☐ Classe ☐ Établissement

Nom : Prénom : Matière : ☐ Classe ☐ Établissement

• **Lieux d'intervention souhaités :** ☐ à domicile ☐ à l'École / Collège / Lycée ☐ en distanciel (visioconférence)

☐ lieu neutre, hors Éducation nationale (exemple : bibliothèque)

Préciser :

• **Rythme souhaité de l'APADHE :** ☐ une fois par semaine ☐ plusieurs fois par semaine
☐ tous les 15 jours ☐ aléatoire (en fonction de l'état de l'élève)

Après la réception de son ordre de mission APADHE signé et d'un relevé d'heures, l'enseignant prend directement contact avec les responsables légaux pour s'organiser et planifier les cours d'APADHE.

• **Modalités de transmission des cours à l'élève et correction des devoirs :**

☐ par chaque enseignant de la classe ☐ par l'enseignant référent APADHE ☐ par le professeur principal
☐ via le ou les professeur(s) effectuant l'APADHE .

• **Évaluations :**

Des évaluations faites pendant l'APADHE permettent un suivi de l'élève même durant son absence. **Si l'enseignant effectuant l'APADHE est issu d'un autre établissement scolaire, l'enseignant et l'établissement de l'élève (professeur principal, chef d'établissement) doivent entrer en contact avant la réalisation d'évaluation(s).** Les aménagements spécifiques doivent être pris en compte. L'enseignant communiquera directement à l'établissement les appréciations et/ou notes après chaque évaluation.

☐ **Évaluations** durant l'APADHE

Matière : Nombre : ☐ à domicile ☐ en distanciel ☐ à l'École / Collège / Lycée

Matière : Nombre : ☐ à domicile ☐ en distanciel ☐ à l'École / Collège / Lycée



TED-i vise à atténuer les conséquences de la rupture avec l'environnement scolaire de l'élève isolé et à faciliter son retour en classe tant pour les apprentissages, que pour la poursuite d'une intégration et d'une socialisation réelles.

En fonction de la pathologie et des moyens disponibles, l'élève pourrait bénéficier du **dispositif de robot de télé-présence** afin de garder un lien avec sa classe (échanges nécessaires entre le chef d'établissement, enseignants, médecins, responsables légaux, services de l'Éducation nationale).

☐ Robot demandé ☐ Robot proposé par l'APADHE ☐ Equipe pédagogique non favorable ☐ Famille non favorable

Chef d'établissement / Directeur :

Signature et Cachet :

Date :